

## Programme d'assurance location de BFL CANADA

Le programme d'assurance location de BFL CANADA est un produit 100 % en ligne, qui permet aux locataires de souscrire une assurance rapidement et facilement. Le processus est rapide : aucune vérification de solvabilité ni aucun renseignement sur l'historique de sinistres ou les polices précédentes n'est requis. Après le paiement, la plateforme de BFL enverra immédiatement les documents exigés par courriel. Le propriétaire ou gestionnaire immobilier recevra une confirmation de la mise en place de la police d'assurance du locataire. Il sera informé de tout changement, notamment si la police n'est plus en vigueur ou si elle est résiliée.

**Obtenez la couverture dont vous avez besoin pour protéger vos biens les plus précieux.**

Cette police d'assurance location type offre une protection incluant :

### **Solutions juridiques personnalisées**

Cette couverture comprend l'accès à un avocat et à des informations juridiques sur des sujets tels que le droit de la famille, les questions de logement, etc.;

### **Vol ou dommages causés à des biens hors des lieux**

Couvre les effets personnels temporairement hors de votre domicile (par exemple, dans une voiture, un hôtel, etc.);

### **Dommages causés par les locataires**

Jusqu'à 1 000 \$ pour les dommages involontaires causés par l'assuré;

### **Déménagement dans un autre logement**

La couverture est maintenue pendant 30 jours au maximum aux deux adresses pendant le déménagement.

### **Demandez votre devis en ligne dès maintenant!**

Obtenez un devis et votre certificat d'assurance en ligne en moins de trois minutes :

**Accédez à la page :** [tenantquebec.bflcanada.ca](http://tenantquebec.bflcanada.ca)

**Entrez le code :** **000007**

**REMARQUE :** Les informations contenues dans le présent document sont fournies à titre d'exemple uniquement et ne constituent pas une liste exhaustive des couvertures, limitations ou exclusions. Elles ne remplacent pas les conditions générales de la police. BFL peut fournir les conditions générales de la police à des fins de consultation avant la souscription et sur demande.